



Litige concernant le solde de tout compte.

Par **Marc**, le **20/10/2010** à **11:33**

Bonjour,

En CDI depuis avril 2010 avec mon employeur, je viens de rompre mon contrat de travail. Travaillant dans le domaine de la carrosserie, mon employeur me demande remboursement des outils qui m'ont été volé dans ma caisse.

Pour ceci, il a déduit de mon solde de tout compte et de mes congès payés cette somme.

A t-il le droit de faire ca? Si non, que puis-je faire pour contrer cette démarche?

Cordialement.